



Infos mairie

Accueil Mairie : de nouveaux horaires !

Depuis le 1^{er} janvier, l'accueil de la Mairie vous reçoit de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. La mairie reste fermée le jeudi après midi.

Formation / Emploi

La commune accueille du 26 décembre au 17 février un stage de l'organisme de formation AFTRAL portant sur la formation théorique « Transport de Marchandises ». Cette formation se tiendra dans les locaux qui étaient auparavant mis à disposition du GRETA. D'autres formations devraient suivre qui pourraient permettre à des jeunes vivarois orientés par les missions locales ou Pôle Emploi de suivre localement des formations porteuses de débouchés professionnels.

Forum Citoyen



Le 1^{er} forum citoyen de Viviers a eu lieu le samedi 25 juin 2016. Une nouvelle édition de ce rendez-vous « élus / population » aura lieu le **samedi 11 mars 2017**. Retrouvez plus d'infos à ce sujet à partir de février, sur le site internet www.mairie-viviers.fr et sur la page Facebook **Ville de Viviers**.

"Le mot du Maire"

Vivaroises, Vivarois,

Mobilisés pour 2017, nous le sommes !

Avec dynamisme et esprit d'innovation, nous souhaitons plus que jamais le meilleur pour Viviers.

La qualité de votre vie quotidienne, c'est le sens de l'action municipale. Nous y sommes très attentifs.

Mais les lois votées par nos Députés et Sénateurs font que les communes de France deviennent, petit à petit, une coquille vide.

Les compétences des communes sont transférées aux Communautés de communes sans recevoir l'assentiment des habitants : l'économie, l'enfance-jeunesse, le tourisme, l'eau, les ordures ménagères, prochainement l'assainissement et le Plan d'urbanisme.

Alors que depuis 3 ans, en partenariat avec les associations concernées, nous avons réalisé des études complexes et avec d'autres partenaires trouvé des financements en vue du dragage du Port et la création de nouveaux pontons, la commune de Viviers vient d'être dessaisie de cette compétence au profit de la communauté de communes.

Par courrier du 8 décembre 2016, les Préfets de Région et de Départements ont reçu une lettre ministérielle indiquant que la compétence des ports, y compris des ports de plaisance, était donnée de plein droit aux communautés de communes à partir du 1^{er} janvier 2017.

En éloignant les citoyens des lieux de décisions, c'est la fin programmée de la démocratie de proximité et du rôle des communes.

Pour autant, vos élus ne baissent pas les bras :

Les encouragements à la vie associative et la dynamisation du Centre ville restent un objectif majeur. Avec les contrats périscolaires, nous choisissons d'entraîner les jeunes écoliers vers la réussite.

Saluons l'important travail mené par les services municipaux pour le Plan Accessibilité des bâtiments de la ville. Il s'agit d'un programme pluriannuel.

D'autres initiatives concerneront le patrimoine communal.

Pour votre sécurité, la première tranche de vidéo protection sera réalisée cette année.

Avant qu'ils soient approuvés par le Conseil Municipal, nous présenterons aux habitants de Viviers les projets d'équipements majeurs : la crèche au quartier Beilleure et les résidences seniors au quartier Barulas.

Comme nous le demande l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous assumerons la maîtrise foncière qui permettra la construction du nouvel hôpital de Viviers.

Je vous invite à participer nombreux au Forum citoyen qui aura lieu le samedi 11 mars au théâtre municipal. Venez nous parler des projets qui vous tiennent à cœur.

Vivaroises, Vivarois, prenons aussi le temps de faire la fête ! Il y aura de nombreux événements conviviaux jusqu'à Noël 2017.

N'oubliez pas les 29 et 30 avril prochain, 1^{ère} fête de la Renaissance à Viviers.

Costumé ou pas, je vous reconnaitrais !



Christian LAVIS,
Maire de Viviers

Sommaire

 Infos mairie	1	 Affaires scolaires	7
 Travaux	2	 Sport	8
 Urbanisme	3	 Patrimoine	10
 CCAS	4	 Expression des élus	11
 Ressources humaines	6	 Port de plaisance	12

Travaux

En décembre 2016, les services techniques municipaux ont procédé à la pose de mobilier urbain. En effet, plusieurs bancs ont été installés dans la Cour



d'honneur de la Mairie ainsi qu'au chemin de Barulas. Des potelets et des barrières ont aussi été posés pour sécuriser l'école Lamarque.



Toujours en interne, les services techniques ont effectué la reconstruction d'un parapet qui avait été démoli lors d'un accident de poids lourd au niveau de St Ostian. La chaussée a donc été remise en état et un curage de fossé a été effectué.

Le service Assainissement a également réalisé des travaux de curage de fossés afin de canaliser l'eau sur la route de Baynes.

En ce qui concerne les travaux réalisés par les entreprises, le chantier enrochement de Roumanas a débuté en Janvier. Il est effectué par les entreprises BRAJA et RIVASI.

Les Services techniques :

Pour contacter les services techniques, vous pouvez composer le 04 75 49 86 17 ou envoyer un mail à interventions@mairie-viviers.fr

■ Document d'Urbanisme «Modification n°1 du PLU»

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée au cours de la séance du conseil municipal du 14 novembre 2016.

Vous pouvez consulter les documents sur le site internet de la Ville www.mairie-viviers.fr

■ Service Urbanisme

Vous avez des projets de travaux sur de l'existant ou souhaitez créer une construction, le service Urbanisme de la commune est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Ouverture au public les lundi, mercredi, vendredi matin de 8h30 à 12h00.

Egalement à votre service, la Communauté de Communes DRAGA met à votre disposition un architecte conseil pour vous aider dans vos projets de rénovation, conciliation performance énergétique et qualité architecturale.

Les permanences ont lieu le 3ème vendredi de chaque mois sur RDV auprès de la CC DRAGA au : 04 75 54 57 05.

■ Réhabilitation du centre historique

A Viviers, le patrimoine n'est pas accessoire, il constitue l'identité même de la commune. Tel est le sens du classement en Secteur Sauvegardé de notre centre historique (3ème Secteur Sauvegardé de Rhône-Alpes).

Le service urbanisme et l'adjoint délégué mettent toute leur énergie pour vous accompagner dans vos projets. Il s'agit, ensemble, de contribuer à revivifier et améliorer le cadre de vie en cœur de ville.

SONT DONC A VOTRE ECOUTE :

- **M. Thierry VERON**, Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme, du Tourisme et du Patrimoine vous reçoit lors de sa permanence hebdomadaire ;

- **M. Jean-François VILVERT**, Architecte des Bâtiments de France (ABF) en charge du Secteur Sauvegardé, tient une permanence à Viviers 2 fois par mois.

Ses permanences sont ouvertes à tous : particuliers, entreprises,... ayant un projet de construction ou d'aménagement intérieur comme extérieur en Secteur Sauvegardé. Sa consultation est gratuite.

- **Le service urbanisme** aux horaires d'ouverture au public.

■ Opération Programmée d'Aide à l'Habitat (OPAH) :

Des techniciens de l'équipe URBANIS vous proposent conseils et aides personnalisés pour vous accompagner et faire aboutir vos projets.

Rappel des permanences mises en place :

VIVIERS : 3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h

BOURG SAINT ANDEOL : 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h

CC DRAGA : tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17h00 (annexe à côté de la Poste à Bourg-St-Andéol).

Des plaquettes d'information sont également à votre disposition en Mairie de Viviers ou possibilité de consulter le site

www.opah-draga.fr

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Mission de Service Civique : Animation d'ateliers informatique

Depuis novembre 2016, le CCAS accueille un jeune volontaire en mission de service civique. Sa mission pour une durée de 8 mois porte sur l'animation d'ateliers informatique.

Actuellement 4 ateliers ont été mis en place chaque semaine :

Atelier tablette

- lundi de 14h30 à 16h
- lundi de 16h à 17h30

Atelier ordinateur portable

- mercredi de 14h30 à 16h
- mercredi de 16h à 17h30



Repas et colis de Noël des aînés vivarois :

Mercredi 7 décembre, les Aînés Vivarois ont été nombreux à répondre à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas des Aînés. En effet, cette année ils étaient **256 convives** !



Christian LAVIS, Maire de Viviers et Mireille BOUVIER, 1ère adjointe en charge des Affaires sociales ont ouvert les festivités en présentant le travail du CCAS et les projets de la commune.

Ensuite, vint le moment d'honorer les deux doyens présents à ce repas Madame Julie MARTINEZ et Monsieur René COMBE qui ont reçu tous deux un colis gourmand.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le repas préparé par le traiteur Philippe ABRINÈS de Saint Alban-Auriolles a été apprécié à l'unanimité, tant par la finesse des mets que par la présentation des assiettes. L'animation de cette journée fut assurée par Michel ASTIER qui a su faire se lever nos aînés pour quelques pas de danse.



Les aînés qui avaient choisi le colis ont pu le retirer dans les locaux du CCAS, les 15 et 16 décembre dernier. Ils furent accueillis autour d'un café pour un moment d'échange. Les **284 colis** ont été préparés cette année par l'entreprise Les Chemins de Provence.

Les élus du CCAS se sont également rendus dans les maisons de retraite des alentours pour porter un colis et passer un moment avec les 38 résidents originaires de la commune.

L'Ecole des échanges

Dans le cadre d'un partenariat, le CCAS accueille dans ses locaux tous les jeudis de 17h15 à 18h15 les bénévoles et les adhérents de l'ALPEV pour l'atelier « Ecole des Echanges ».

L'Ecole des Echanges est un atelier d'échange de savoirs, de conversations et d'alphabétisation. Il est ouvert à tous ceux qui ont besoin de mieux communiquer en français mais aussi à ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps.

Si vous souhaitez vous joindre à cette action, n'hésitez pas à contacter l'association **ALPEV** au **04 75 52 54 24** ou par mail à contact@alpev.fr.



Point numérique CAF

Nous rappelons aux Vivarois que la CAF de l'Ardèche a mis à disposition un ordinateur en libre-service au CCAS.

Ce point numérique relié au caf.fr est accessible tous les jours de 9h à 11h.

Si besoin vous pouvez être accompagné dans vos démarches par un agent du CCAS.

Ressources humaines

Un nouveau responsable au Service Technique

Jérôme BEAUTHEAC a pris son poste de Responsable des Services Techniques le 15 novembre 2016. Il nous présente son parcours et ses ambitions pour Viviers.

« Le Bâtiment a toujours été un domaine professionnel qui m'intéressait. C'est tout naturellement que j'ai effectué mes études dans ce domaine en obtenant mon Bac Professionnel de Menuiserie, Aménagement et Agencement de l'Habitat.

J'ai débuté ma carrière en 2000 à la DDE (aujourd'hui appelée DDT) de l'Ardèche. 5 ans plus tard, passionné également par la mécanique, je passe Responsable du parc à matériel de la subdivision de la DDE Le Teil /Bourg St Andéol.

Toujours avec l'envie d'évoluer et le rêve de diriger une équipe, je me lance dans les concours et devient, à tout juste 29 ans, Responsable d'exploitation, à la tête d'une équipe de 13 personnes.

Ma curiosité et ma soif de connaissances m'ont emmené en 2013 vers le secteur privé. Cette expérience de 3 années m'a permis d'évoluer et de grandir professionnellement car j'y ai découvert un nouveau mode de fonctionnement, avec des problèmes et des moyens différents du secteur public.

Mon goût pour le service public ne m'ayant pas quitté, c'est sans hésitation que j'ai postulé pour l'offre de Responsable des Services Techniques de Viviers. C'est pour moi un nouveau départ et un nouveau challenge. D'un naturel dynamique et fonceur, je compte bien relever ce défi.

Ce poste est extrêmement vaste car il touche plusieurs domaines, espaces verts, bâtiments, voirie, assainissement, management... Je vais pouvoir, ici, mettre à profit l'ensemble des compétences que j'ai acquises tout au long de ma carrière, publique et privée, au service des Vivarois afin d'améliorer leur cadre de vie. »



Communication



Un nouveau support pour les acteurs de la vie vivaroise !

De nouveaux panneaux lumineux ont été installés courant novembre. Ces panneaux sont financés pour moitié par la Communauté de communes DRAGA.

Ces supports sont destinés à la communication de la Ville et de la DRAGA. Par Ville, on entend bien sûr, les infos de la Mairie mais aussi et surtout celles de nos associations.

Pour diffuser vos informations, il suffit d'envoyer les éléments à l'adresse communication@mairie-viviers.fr.

N'oubliez pas, il y a également le site internet et la page Facebook **Ville de Viviers** qui sont à votre disposition pour communiquer sur vos actions.

Affaires scolaires et périscolaires

Projets intergénérationnels avec l'EHPAD de Viviers :

Pendant les TAC (Temps d'Activités Complémentaires) certains enfants de l'école de la Roubine ont eu un projet sur la découverte et l'évolution de la mode et des styles vestimentaires.

Les animateurs et les enfants ont décidé de fabriquer une frise chronologique de 1920 à 2016 afin d'illustrer cette évolution. Pour leur permettre de construire cette frise, les enfants sont allés à la rencontre de leurs aînés au cours de 4 rendez vous afin d'échanger et apprendre sur ce thème.



Projet goûter de Noël au TAC :

Les enfants de toutes les écoles confondues inscrits au TAC se sont rassemblés le lundi 12 décembre pour un grand jeu. Les enfants de primaire se sont retrouvés dans la cour de l'école de la Roubine et à l'école Lamarque pour les maternelles. A la fin de ces grands jeux, chaque enfant a reçu un goûter de Noël offert par la Mairie.

Conseil municipal des enfants :

Prévu dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) élaboré suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, un conseil municipal des enfants sera mis en place dans les prochaines semaines.

Parmi ses premiers avis à donner, figurera en bonne place l'installation d'une nouvelle aire de jeux dans le Parc de la Mairie.

Le Carnaval 2017

Cette année, le Carnaval aura lieu le **dimanche 19 mars 2017**.

Le thème sera **les monstres qui font peur**.

Retrouvez le détail de cet événement sur le site internet de la Ville www.mairie-viviers.fr ou sur la page Facebook **Ville de Viviers**.



Course hors stade « La Vivaroise »

La 5ème édition de notre course « La Vivaroise » se déroulera le **dimanche 5 mars 2017**. Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous à l'espace sportif Les moulinaiges afin de prendre le départ du 10km adultes et 1.2 km enfants.

La course de 10km s'adresse aux catégories cadets à vétérans 4. Il s'agira d'effectuer une boucle à l'extérieur de la Ville (Port de plaisance, Ile des perriers, ...) puis revenir afin de rallier la ligne d'arrivée en passant par notre magnifique centre ancien (Cathédrale St Vincent, Ville Haute, Maison des Chevaliers...).

Pour les plus petits, poussins, benjamins et minimes, le parcours de 1.2km se fera principalement dans le centre ancien.

Départs des courses : à partir de 10h

Inscriptions :

certificat médical + formulaire disponible en mairie, dans les commerces vivarois, sur le site internet de la Ville www.mairie-viviers.fr ou sur la page Facebook **Ville de Viviers**.

Tarifs : 6€ avant le 19 février et 10€ jusqu'au jour de la course.

Appel à bénévoles : si vous ne pouvez participer en tant que coureur, vous pouvez participer comme signaleur afin de sécuriser la course.

Renseignements : service des sports 04 75 49 86 10 ou sport@mairie-viviers.fr

5ème édition

La Vivaroise
course hors stade

Dimanche
5 MARS 2017
10h00
à Viviers

10 KM
HORS STADE
+ course enfant

renseignements et inscriptions
sur www.mairie-viviers.fr
Service des Sports, tél 04.75.49.86.10

Inauguration du city stade

Le city stade installé cet été aux abords du stade de foot et de rugby fut inauguré officiellement le 29 octobre dernier. En effet, une grande journée chargée en animations avait été organisée par Christelle PEZZOTTA, adjointe à la jeunesse et l'association Even Jeun's. Au programme, création d'un graff, atelier débat et surtout un tournoi de foot où se sont rencontrés les jeunes, les membres d'associations mais aussi les élus de la municipalité. La victoire du tournoi est revenue à l'équipe de jeunes de Bourg St Andéol. Ce moment de rencontre et de partage a été très apprécié par l'ensemble des participants.



VIVIERS Le city-stade a été inauguré

Samedi 29 octobre, le city-stade a été inauguré par le maire Christian Lavis, en présence de membres du conseil, des jeunes de l'association Even Jeun's et des animateurs jeunesse de la Draga. Pour cette inauguration, des animations ont été proposées aux jeunes : tournoi de football, démonstration de hip-hop, graff, remise des prix et verre amical. Les participants du tournoi de football se sont vus remettre des récompenses. Le vainqueur de ce tournoi ? Les jeunes de la Rochette de Bourg-Saint-Andéol qui était face à l'équipe de foot en salle de Viviers. Étaient également présents à cette journée des membres de l'association Amesud et des jeunes de Tub'à Essai partenaire d'événements locaux autour de la citoyenneté et d'accompagnement sur le territoire des formations et des installations liées au développement local.



GW

Installation d'un module de skate park

Il a mis plus de temps à arriver mais le module de skate park est enfin là au grand bonheur de nos jeunes vivarois qui dispose à présent d'un réel espace de jeux en un même lieu : Maison des jeunes, stade de foot / rugby, city stade et skate park. Au vu de l'occupation de cet espace, nous pouvons en déduire qu'il est très apprécié !



La Fête Renaissance



La fête de la Renaissance de Viviers se déroulera les **29 et 30 avril 2017**.

Ce sont, à ce jour, plus de 100 bénévoles qui ont d'ores et déjà entamé un travail conséquent sur les différents ateliers : décors, costumes, jeux, restauration, animations,... Les préparatifs

de cette grande fête avancent relativement bien.

Des réunions de suivi ont lieu régulièrement afin de faire le point sur l'organisation. Si vous souhaitez rejoindre

l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec



Thierry Veron, adjoint en charge du Patrimoine.

Contact : 04 75 49 86 10 ou contact@mairie-viviers.fr

Vivarum

Devant le succès de l'édition 2016 des vivarums, une seconde édition est prévue pour 2017 avec comme monument notre magnifique Cathédrale St Vincent.

En 2016, 350 vivarums ont été remis contre 11 000 euros de dons.

Pour rappel, ces dons seront entièrement réinvestis pour effectuer les travaux de la Maison des Chevaliers.

Avis aux collectionneurs : les nouveaux vivarum seront disponibles courant Avril 2017.

La Maison des Chevaliers

Les subventions décrochées et les dons perçus en 2016 pour la Maison des Chevaliers vont permettre d'effectuer dès 2017 la réfection d'une partie de la toiture. La zone classée sera mise hors d'eau et hors d'air ce qui permettra de stopper la dégradation que subit le monument avec les intempéries et autres événements naturels.

A noter : la commune travaille sur un projet qui permettrait de voir la Maison des Chevaliers dans son état au XVI^e et XIX^e siècle. Plus d'infos sur ce sujet dans le prochain bulletin municipal.



Expression des élus *n'appartenant pas à la majorité municipale*

En application de l'article L. 2121-27-1 du CGCT, sur tous les supports d'information portant sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace sera destiné à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition légale sont définies à l'article 28 du règlement intérieur. A ce titre, vous trouverez ci-dessous les textes des élus qui ont souhaité utiliser cet espace d'expression.

Viviers Bleu Marine - Tous ensemble pour l'avenir et le devenir de Viviers !

Vivaroises, Vivarois,
Toute l'équipe VBM, ses deux élus Jean-Pierre SARTRE et Alain BARNIER vous souhaitent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2017. 365 jours pour croire, oser, rêver, et réaliser... Quand on «voeux», on peut !
Oui ! Rentrée politique 2017 de notre groupe, et notre objectif est toujours le même, vous servir en défendant mordicus vos intérêts. Cela passe par une gestion obstinément cohérente des dossiers locaux, qu'ils soient municipaux ou intercommunaux avec la CCDRAGA. Nous sommes aussi le seul et réel groupe d'opposition réaliste qui dénonce la désinformation permanente.
Ainsi notre récente intervention au sein du conseil municipal, où nous avons stigmatisé (après avoir été interpellés), l'amalgame nauséabond fait entre des clandestins (donc illégaux), entrés de force par la ruse sur notre sol, dénommés à tort sous un terme anglais «migrants», et les immigrés légaux Européens comme extra Européens qui sont en situation régulière dans notre pays, dont certains nationalisés. Nous vous laissons juger, seuls, de la teneur de nos propos sur cette problématique malheureusement nationale.
Des travaux onéreux et non prioritaires, aucune volonté

de notre maire pour limiter la perte de nos compétences, décisions et richesses de notre commune. L'ensemble sous couvert de respecter «l'état de droit» qui pourtant nous spolie avec toujours plus d'impôts et de moins en moins de droits dus en rapport à ces taxes que nous nommons «racket».

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réunion publique de la majorité afin d'être informés sur les dossiers en cours (Vidéo protection, aménagement du port, développement et cadre de vie de notre commune, etc.) afin de pouvoir en débattre.

Concernant le budget primitif développé pour l'année 2017, il n'y est malheureusement étalé qu'un empilement de chiffres sans que notre commune ne bénéficie d'une amélioration notable, hormis le «city stade» qui aurait dû être pris en charge par la CCDRAGA par le transfert compétence «enfance-jeunesse».

Pour le côté positif, nos jeunes et associations sportives pourront bénéficier agréablement de ce dernier. Puis enfin, rajoutons le curage et l'aménagement du port.

*Alain BARNIER, Jean-Pierre SARTRE
Elus sur la liste "VIVIERS BLEU MARINE"*

Chères vivaroises et chers vivarois,
Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels. Meilleurs vœux 2017 !
Au delà de tous les «bla bla» que je pourrai vous faire, je souhaitais seulement vous faire partager ces deux petites phrases d'Antoine de Saint-Exupéry, qui résonnent si justement à notre quotidien ...
- «Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit.»
- «Une démocratie doit être une fraternité sinon c'est une imposture».
Avec mes salutations les plus sincères et dévouées.

*Stéphanie KLEBEK-AUTARD
Elue sur la liste "RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE VIVAROIS"*

Front National - Rassemblement bleu marine

Vivaroises, Vivarois
Je vous souhaite une excellente année 2017, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, joie, santé et souhaite que cette année, soit l'année de la remise en ordre, tant attendue, de notre pays.
A bientôt

*Céline PORQUET
Elue sur la liste "VIVIERS BLEU MARINE"*

Port de Plaisance



Le projet a été validé par le Conseil Municipal dans le cadre d'une recherche active des financements auprès de la Communauté de communes DRAGA, de la CNR, du Département et de la Région afin de limiter le financement de la part communale à environ 20% du coût total du projet qui approche les 400 000 euros HT pour le dragage et le réaménagement.

Rien n'étant jamais simple, nous avons pris connaissance, début de cette année, d'une instruction ministérielle précisant que tous les ports communaux, qu'ils soient de pêche, de commerce ou de plaisance étaient devenus de compétence intercommunale au 1er janvier 2017 dans le cadre de la compétence développement économique. Il va de soi que la commune s'attachera à ce que cela ne remette pas en cause la réalisation de ces travaux dans les meilleurs délais.

Suite à l'enquête publique concernant le dragage du port de plaisance, le Préfet va prendre l'arrêté autorisant les travaux dans les prochains jours. La consultation est en cours et les travaux devraient se dérouler à partir de la fin février. Il s'agit d'extraire environ 10 000 m³ de sédiments qui se sont déposés au fil du temps afin de rendre la hauteur d'eau nécessaire au bon fonctionnement du port de plaisance et du bassin nautique.

Par ailleurs, dans le contexte du projet de territoire du vieux Rhône de Montélimar, la commune de Viviers veut engager un programme de redynamisation du port de plaisance actuellement doté de 14 anneaux. Ce projet a pour objectif d'optimiser la disposition des pontons et d'augmenter la capacité d'accueil des bateaux de plaisance de 20%, la commune souhaitant stimuler la plaisance de passage.

En donnant de nouveau vie au port, la commune de Viviers vise à développer l'attractivité du lieu déjà pourvu en services pour accueillir les touristes (guides pour la visite du Bourg, guinguettes, offres de loisirs telles que : le canoë, l'aviron, la pêche, la voile, le motonautisme). L'actuel port de plaisance est indispensable pour les activités de ces différentes associations et il est un atout indéniable pour l'animation locale et touristique de notre territoire.

Le plan ci-dessous permet de visualiser ce projet.

